

Y A-T-IL DES OPPORTUNITÉS EN EUROPE ?

par Mark DENHAM
Responsable Équipe Actions Européennes
28.01.2019

Malgré les défis auxquels l'Europe fait face actuellement, nous sommes convaincus qu'il y a des opportunités d'investissement de long terme attractives à saisir, notamment côté actions.



Les secteurs et les titres européens sont très souvent sous-estimés

- Mark Denham, Responsable de l'équipe actions européennes

Découvrez nos Fonds :

[Carmignac Portfolio Grande Europe](#)

[Carmignac Portfolio Patrimoine Europe](#)

« Nous sommes plutôt optimistes concernant les actions européennes à l'horizon des trois prochaines années, même s'il est vrai que certains éléments risquent de remettre ce scénario en question, en particulier sur le plan macroéconomique, ou « top-down ».

En Europe, nous restons préoccupés par l'issue du Brexit, la question du budget italien et leurs conséquences à moyen terme. Tout type de tension entre les pays membres et l'Union européenne peut altérer l'argumentaire d'investissement des actions européennes.

A cela s'ajoutent les incertitudes macroéconomiques mondiales, dont l'impact des droits de douane du gouvernement Trump sur le commerce mondial et sur les entreprises européennes. Beaucoup de ces

entreprises sont très internationales par nature : seront-elles touchées par ce type d'événement ?

Les marchés européens sont parfois perturbés, cela peut s'exprimer par la volatilité des cours, quand par exemple un pays fait beaucoup parler de lui concernant ses relations avec l'Union européenne, comme l'Italie avec son budget ou les négociations du Brexit, mais, en général, nous cherchons à profiter de cette volatilité pour renforcer nos positions à forte conviction et ce sur la base d'un argumentaire « bottom-up ».

Nous sommes avant tout des investisseurs « bottom-up ». Quand un facteur « top-down » de ce genre pèse temporairement sur le cours d'une action, nous tentons d'en profiter en renforçant la position pour accroître le rendement. Je crois que l'Europe offre de nombreuses opportunités à long terme, mais que les plus intéressantes sont les sociétés les plus innovantes des secteurs de la technologie, d'internet, même de la biotech. Pour moi, les investisseurs internationaux intéressés par ces domaines restent trop souvent focalisés, par exemple, sur la côte ouest des États-Unis, sur des sociétés comme Amazon, Apple et les géants américains, ou même asiatiques, comme les chinois Tencent, Alibaba, etc. Je crois que les secteurs et les titres européens sont très souvent sous-estimés. C'est pourquoi nous nous intéressons de près actuellement à certaines sociétés cotées d'Europe liées à Internet et notamment à certaines biotech européennes. Les investisseurs internationaux sur le secteur de la santé tendent trop souvent à éviter l'Europe, ce qui me semble injustifié dans bien des cas.

Évidemment, le Brexit reste une source d'incertitude majeure. Mais notre scénario central table sur une sorte de Brexit « maîtrisé ». Soit nous saurons, d'ici à fin mars, à quoi ressembleront les relations avec l'Union européenne, quelles qu'elles soient, soit nous arriverons en mars et tout aura été reporté, la décision ou la mise en place d'un tout autre statut. Dans un cas comme dans l'autre, je pense que les marchés n'en pâtiront pas. Si nous arrivons au mois de mars sans accord, avec une sortie totale de l'Union européenne sans calendrier précis ni informations claires sur les relations futures, cela pourrait poser problème à mon avis, mais nous considérons cette issue comme peu probable à l'heure actuelle. »

Matériel promotionnel. Vidéo enregistrée le 08/11/2018. Cette vidéo ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Elle ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans cette vidéo peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. L'accès aux Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Ils ne peuvent notamment être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Les Fonds présentent un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans les DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). En France : Les prospectus, DICI, et rapports annuels des Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.fr et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Les DICI doivent être remis au souscripteur préalablement à la souscription. En Belgique : Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement. Les prospectus, les KIID, les valeurs liquidatives, les derniers rapports (semi) annuels de gestion sont disponibles en français et en néerlandais gratuitement auprès de la société de gestion, tél +352 46 70 60 1 ou par consultation du site internet www.carmignac.be ou auprès de Caceis Belgium S.A. qui assure le service financier en Belgique à l'adresse suivante : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Les KIID doivent être fournis au souscripteur avant chaque souscription, il doit les lire avant chaque souscription. En Suisse : Les prospectus, les KIID, et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM.